23e Année. -- Série Nouvelle. -- N° 94. PARAISSANT LE DIMANCHE 17 au 24 Février 1907.

LE SOCIALISTE

Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière)

ABONNEMENTS :
FRANCE : Trois mois, 1 f. 50 ; Six mois, 3 fr. ; Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 f. ; Un an, 8 f.

Le Numéro : 10 Centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL :
PARIS — 16, Rue de la Corderie, 16 — PARIS

Tous les Moyens sont bons !...

Oserais-je me le permettre ? Eh bien ! au risque d'être accusé du crime de réformisme, ou d'aimer le paradoxe, ce qui ne coûterait pas bien cher à mon cœur, je vais soutenir cette opinion que la méthode réformiste est, par excellence, la méthode révolutionnaire.

Il y a probablement bien des révolutionnaires qui ne s'en doutaient pas ; il y a bien des réformistes qui ne s'en doutaient pas non plus.

Les indépendants du socialisme prétendent enfermer tout l'avenir du prolétariat et toute l'évolution humaine dans cette camisole de force que l'on appelle la légalité ; les partisans de l'action directe se refusent à l'action politique, ils se torchent le nez avec le bulletin de vote et s'ils ne décrètent pas la révolution qui doit tout niveler et mener l'humanité au communisme libertaire, ils cherchent, à la provoquer en exaspérant les conflits entre le capital et le travail, en provoquant aux émeutes, à l'agitation bruyante et violente, de façon permanente, s'imaginant ainsi en finir plus sûrement avec le patronat et l'odieux régime du salariat.

Il y a des socialistes qui s'imaginent que c'est entre ces extrêmes que le Parti Socialiste doit se placer ; c'est-à-dire que c'est contre ces deux extrêmes qu'il faut être.

Le réformisme qui consiste à réclamer du Parlement des lois sur le port de la barbe, sur la suppression des pourboires, sur la gendarmerie des grèves, sur la réglementation de la grève et la constitution d'une caisse de chômage, ainsi que d'autres réformettes de paix sociale du même genre, n'est pas et ne peut pas être du réformisme véritable, ce n'est même pas du radicalisme.

Le réformisme qui touche à tout résolument, à la propriété, à la famille, à la religion, à la société et à toutes ses institutions, est fatalement le réformisme révolutionnaire.

La réalisation des réformes sera une excellente leçon de choses, car il sera expérimentalement démontré au prolétariat qu'un régime d'égalité démocratique, essayant par des lois de protection et d'assurance, de rapprocher les intervalles entre l'extrême richesse et l'extrême misère, ne peut suffire à l'émancipation humaine, qu'il faut briser les chaines que le salariat impose au monde du travail et socialiser les moyens d'échange et de production, instaurer le régime d'égalité sociale, si on veut rendre l'humanité maîtresse d'elle-même et de ses destinées.

Toutes les réformes économiques et sociales mettent en lumière les antagonismes d'intérêts et excitent la lutte des classes.

La suppression des bureaux de placement, le repos hebdomadaire, la suppression de la céruse sont d'humbles réformes qui ont provoqué et provoquent encore l'agitation ouvrière et ont plus de prise sur le mouvement prolétarien que l'action directe et le sabotage.

La réduction à huit heures de la journée de travail, les retraites ouvriares, le minimum de salaire sont des réformes qui agitent et intéressent autrement les travailleurs que toutes les excitations à la grève générale pour arracher des patrons, directement, en dehors de l'action légale, sans autre intervention du pouvoir bourgeois que son intervention répressive et coercitive, une diminution d'heures de travail ou une augmentation des salaires, concessions que les patrons essaient toujours de reprendre par le lock-out ou autrement, c'est-à-dire par la force ou par la ruse.

Et ici se justifie l'action politique du Parti Socialiste.

Notre Parti n'a jamais dit qu'il se suffisait à lui-même pour l'émancipation sociale qu'il poursuit ; il se sert aujourd'hui de la légalité bourgeoise pour le maintien de la paix et la réalisation des réformes nécessaires à l'organisation et à l'éducation du prolétariat, à l'amélioration des conditions d'existence et de lutte du monde du travail, comme il se servirait demain de la légalité révolutionnaire comme il ferait demain une dictature révolutionnaire, pour transformer la propriété capitaliste en propriété collective ou communiste, ce qui est pour lui tout un, et affranchir ainsi l'humanité sans distinction de sexe ni de race en la mettant en possession des moyens, capital mobilier et capital immobilier, qui assureront la conservation, le développement et la libération matérielle et morale de l'espèce humaine par le bien-être égalitaire, la paix fraternelle et la solidarité sociale.

Mais jamais le Parti Socialiste n'a combattu l'organisation syndicale, corporative des travailleurs ; il a toujours cru en l'éducation sociale et socialiste du prolétariat par le syndicalisme dont l'action se détermine sur le terrain direct des conflits entre salariants et salariés, sous la forme la plus exacte et la plus brutale de la lutte des classes.

Il a aussi la conviction que la coopération peut être utile à l'éducation sociale et socialiste du prolétariat, à la condition qu'il ne la considère jamais que comme un moyen et non un but d'émancipation du travail.

Je suis de ceux qui considèrent que la Confédération Générale du Travail s'est trompée quand elle a voulu préférer l'action directe comme supérieure à tous les autres moyens de lutte et surtout quand elle a voulu distinguer entre ce qu'elle appelle la méthode réformiste et la méthode révolutionnaire ; en vérité, il n'y a pas de bons et mauvais moyens, il n'y a d'abord rien d'absolu dans le monde, tout est relatif ; il y a de mauvais moyens qui réussissent et de bons moyens qui ne réussissent pas ; tout est une question de succès.

L'action politique n'est pas un moyen plus mauvais qu'un autre ; j'ajoute que ce moyen, s'il n'a pas toutes les vertus, n'a pas non plus tous les vices.

Cela ne veut pas dire que le prolétariat doit être fataliste et compter absolument et seulement sur les événements favorables pour tenter son émancipation, car il peut beaucoup plus par son effort que par l'abstention dans l'attente de l'heureux hasard.

La Confédération du Travail a eu la bonne pensée parfois de critiquer les projets de paix sociale déposés au Parlement et d'en dénoncer le piège grossier à la classe ouvrière ; mais elle agirait encore dans l'intérêt de la classe ouvrière si elle faisait établir, dans tous les centres d'action où elle possède des forces syndicales, les statistiques ouvrières sur les prix du travail et les prix des denrées et des loyers, sur les progrès du machinisme, les bras que les machines suppriment ainsi que leur force de production, et si elle tentait l'agitation dans tout le pays avec pression sur les pouvoirs publics, sur une réforme touchant à la fois la France ouvrière et agricole, telle que, par exemple le minimum de salaire élevé tout de suite d'un tiers et le maximum sur le prix des denrées avec interdiction immédiate d'en élever le taux quant à présent.

Je m'expliquerai plus tard là-dessus ; mais on m'a déjà compris.

Je veux dire que le jour de l'émancipation des travailleurs, tous les moyens sont ou peuvent être bons ; il s'agit de savoir s'en servir.

Henri GHESQUIÈRE.

LA LIBERTÉ DE L'INSTITUTEUR

C'est fait. Le Conseil départemental de l'instruction publique de la Nièvre, consulté sur les mesures disciplinaires proposées contre notre camarade Vadez a, le 11 février, par 8 voix contre 3, décidé qu'il y avait lieu à déplacement d'office et à censure.

Déjà chassé de l'Ain, Vadez est donc exposé à être expulsé de la Nièvre.

Ce qui marque bien la portée politique de la décision, c'est que Vadez a eu pour lui les trois voix d'instituteurs et institutrices, tandis que contre lui ont voté le préfet, les inspecteurs d'Académie et primaire, selon toutes les règles hièrarchiques, et, enfin, les quatre conseillers généraux radicaux.

La persécution dirigée contre le vaillant propagandiste socialiste qu'est Vadez est, en effet, simplement une vengeance radicale. Il n'y a qu'un moyen de le soustraire à ces rancunes, c'est que le prolétariat et le Parti Socialiste, en manifestant hautement leur indignation, donnent à nos camarades de la Chambre l'appui nécessaire pour forcer le ministre à revenir sur les tracasseries inspirées par la bourgeoisie radicale.

LE SOCIALISME A LA CHAMBRE

Les Manœuvres de Bourse

Rouanet, Meslier, Willm et Jaurès avaient déposé une interpellation sur les opérations financières, abusives ou illégales, manœuvres de bourse ou émissions clandestines de valeurs étrangères, qui sont dirigées contre les intérêts de la République et de la France. En réalité, ils ont interpellé la Finance elle-même.

Par leur quatre discours, où la force oratoire le dispute à la documentation, ils ont montré, qu'aujourd'hui comme hier, les privilégiés sont toujours « dans l'armée de Condé ». Les émigrés d'aujourd'hui offrent seulement cette différence avec les ancêtres de M. Baudry-d'Asson, c'est que les uns passaient en personne dans l'armée de réaction et risquaient leur vie dans la bataille, alors que les associés de M. Rouvier n'engagent que l'argent des autres en empochant la forte commission.

C'est moins dangereux et plus pratique.

Au milieu du silence « désintéressé » de la grande presse, il était bon qu'une voix s'élevât pour dévoiler publiquement le pouvoir redoutable des Etablissements de Crédit et l'usage criminel qu'ils se disposent à faire de ce pouvoir.

L'un après l'autre, nos amis ont fait la vérité sur la campagne de chantage organisée en bourse contre les réformes républicaines. Ils ont montré comment la baisse sur la rente a été préparée et machinée par les détenteurs de l'épargne, pour intimider les pouvoirs publics et tenir l'Etat par la Bourse. Ils ont surtout montré qu'aujourd'hui de telles manœuvres rencontreront devant elles la seule force qui puisse et ose résister : l'organisation prolétarienne et socialiste dont l'interpellation elle-même était un acte.

En ce qui concerne les emprunts russes, les interpellateurs ont signalé, non au gouvernement qui le sait, non à la Chambre qui le sait aussi, mais au public qui peut l'ignorer, comment, sous prétexte d'achat de matériel, on peut drainer l'épargne française au profit de la sauvagerie tsarienne.

Ils ont donné l'avertissement à ceux en qui la rapacité n'a pas étouffé les sentiments humains.

Quant aux autres, ils savent qu'à courir après de gros intérêts, ils risquent le capital et que leurs chères épargnes prendront le chemin d'un vaste « Panama ».

Après une telle intervention, la question d'ordre du jour perdait toute importance et le Groupe a eu grandement raison de ne pas aller à la défaite certaine avec un texte.

L'intérêt était dans les paroles prononcées et non dans le vote d'une Chambre en majorité acquise au capitalisme.

D'ailleurs, le ministre des finances — part faite de sa mission — s'est montré plutôt tiède à l'égard des manœuvres financières en question et, même avec les tremolos obligatoires du ministre des affaires étrangères, on sentait bien que, suivant le mot de Varenne, « ces hommes remplissaient une corvée ».

Dans ces conditions nos élus ne se sont pas opposés au vote de l'ordre du jour pur et simple.

La Grève des Tramways-Sud

Dans sa séance du 5 février, Coutant a fait voté l'urgence sur une proposition tendant à accorder un secours de 25.000 francs aux familles des grévistes de la Compagnie Générale Parisienne des Tramways.

Albert TANGER.

POUR LE FONCTIONNEMENT DU PARTI

Le vote émis par la dernière réunion plénière du Conseil National, relativement à l'affectation de l'augmentation de l'indemnité parlementaire, a donné lieu à diverses remarques de camarades.

Plusieurs se sont élevés contre l'attribution de 12 voix aux 12 délégués du Groupe Socialiste au Parlement ; d'autres se sont plaints que la Commission Administrative Permanente, avec ses 22 membres nommés par le Conseil National, ait disposé de 22 suffrages ; quelques-uns enfin ont contesté leur droit de vote à la fois aux délégués du Groupe Socialiste et aux membres de la Commission Permanente.

Il est à peine besoin de dire que ces récriminations proviennent de ceux qui se sont trouvés dans la minorité sur la question mise à l'ordre du jour du Conseil National et résolue par lui dans sa séance du 13 janvier.

Ces camarades n'ont pas raison et je voudrais ici discuter leur opinion, pour que le Parti sache exactement ce qu'il doit en penser.

Remarquons d'abord que leurs observations portent uniquement sur un point théorique. Car en fait, dans les scrutins qui ont eu lieu, tant pour la limitation à 3.000 francs du prélèvement qui doit être fait sur l'indemnité parlementaire au profit du Parti, que pour l'attribution d'une part de 1.800 francs aux organismes qui ont été chargés de la campagne électorale, le reste devant aller à la propagande du Parti — soit dans son Conseil National, soit dans sess Fédérations, le vote n'aurait pas été changé, même s'il avait eu lieu suivant le mode indiqué par ces camarades.

En effet, si l'on suppose non existants les suffrages de la C. A. P. et ceux de la délégation du Groupe Socialiste au Parlement, il reste que les Fédérations se sont prononcées, par une majorité moindre, mais encore en majorité, pour les deux résolutions adoptées. Majorité, non seulement de mandats, mais même de Fédérations, quand chacune d'elles ne disposerait que d'un vote.

Le raisonnement des camarades est celui-ci : Comment peut-on admettre qu'à côté du suffrage des Fédérations, représentées dans le Conseil National par leurs délégués, il y ait en outre un suffrage de 12 « élus » et de 22 membres de la Commission Administrative Permanente ? Les Fédérations peuvent ainsi se trouver majorisées.

Il nous suffira de faire observer, avant tout, que cette critique ne tend à rien de moins qu'à la revision du Règlement du Parti et, qu'en attendant, ce Règlement doit être appliqué.

On a l'air de croire que le Conseil National est composé uniquement des délégués de Fédérations, la Commission Administrative Permanente et le Groupe Socialiste au Parlement se trouvant là à titre d'hôtes et d'étrangers.

Rien de plus inexact. D'après l'article 21 du Règlement, le Conseil National se compose :

1° De délégués des Fédérations en nombre fixé par le calcul des mandats au Congrès National ;

2° Des 22 membres de la C. A. P. ;

3° D'un certain nombre de députés, délégués par le Groupe Socialiste au Parlement ; ce nombre est déterminé suivant une proportion déterminée (1/10e) par rapport au chiffre total des autres délégués.

Il s'ensuit que les délégués du Groupe Socialiste tout comme les membres de la C. A. P. sont des membres du Conseil National au même titre que chacun des délégués de Fédérations. Ils sont là dans une situation qui n'est ni supérieure ni subordonnée, sur un pied d'égalité avec tous les autres. Ils doivent donc avoir une voix chacun, exactement comme les autres.

La preuve en est dans le soin qu'a eu le règlement de déterminer strictement leur nombre. Si les délégués du Groupe Socialiste ne devaient pas voter, ou s'ils devaient n'avoir en bloc qu'un suffrage, ou si enfin ils disposaient d'un nombre de voix quelconque moindre que leur total, à quoi aurait-il servi de limiter leur chiffre minimum et maximum (au moins 5, et pas moins du 10e des autres délégués).

De même, si la C. A. P. devait émettre une opinion chiffrée par un petit nombre de suffrages, ou même n'en devait pas émettre du tout, il aurait été absolument superflu de fixer le nombre de ses membres à 22. Qu'ils fussent 9 ou 45, le poids de leur opinion eût été le même dans la balance : un chiffre quelconque ou même zéro.

Ainsi, en fait, l'objection présentée par des camarades de la minorité du 13 janvier — et d'une minorité de cette minorité, car beaucoup acceptent la décision sans plus, comme il sied dans un Parti Socialiste — ne repose sur rien et tombe à faux.

On dit : Les députés au moins auraient dû s'abstenir, puisqu'il s'agissait de leur indemnité. Cet argument est moins valable encore. Car enfin, comment le Conseil National avait-il été saisi de la question ? Par une décision du Groupe Socialiste au Parlement, disant qu'il y aurait lieu de faire décider par le Parti, dans son Conseil National, et d'accord avec le Groupe, du meilleur usage à faire de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. C'est ce vote qui a eu lieu et si jamais il y en a un où les délégués du Groupe n'avaient pas le droit de s'abstenir, c'était celui-là. Ils étaient, en effet, au Conseil National, les représentants de leurs camarades et les engageaient par leur décision. C'est ce que l'on a fait observer dans le Conseil National même, contre une proposition d'abstention à laquelle les délégués du Groupe étaient assez disposés à se rallier.

Il n'est pas peu surprenant de trouver parmi ceux qui protestent contre le vœu des élus et celui de la C. A. P. au Conseil National, aussi bien des représentants de ceux qui proposèrent et de ceux qui repoussaient, dans le Congrès de Limoges, le projet de revision de l'article 28 du règlement.

Aux uns comme aux autres, nous devons répondre : si vous avez été contre la revision de l'article, c'était précitément pour laisser, à une délégation des élus du Parti à la Chambre, le droit de compter dans les décisions du Conseil National ; alors, pourquoi le contestez-vous justement à propos d'une question qui les intéresse au premier chef ? Si vous avez été pour, vous vouliez donc, avec la Fédération du Nord, faire entrer des députés dans la C. A. P. justement parce qu'elle était, soit seule, soit dans le Conseil National, un rouage important de la direction et de l'administration du Parti ; alors vous ne songiez pas à rogner à la C. A. P. son droit de vote : vous insistiez plutôt sur ce qu'il avait d'indispensable.

Ce n'est pas une raison, les uns et les autres, pour changer d'avis parce qu'à une réunion du Conseil National, une majorité plus ou moins forte a jugé autrement que vous de l'intérêt du Parti.

Le jour où le Parti aura modifié l'article 28, c'est-à-dire ouvert l'accès de la C. A. P. et du Conseil National aux députés, la question d'une délégation collective du Groupe Socialiste au Parlement ne se posera plus, et voilà tout.

Mais il n'y aura rien de changé quant aux conditions où se trouvent les membres que le vote du Congrès a introduits, en les élisant membres de la Commission permanente dans le Conseil National.

Cette dernière origine est oubliée par les camarades qui font le raisonnement que voici : Les délégués des Fédérations sont des mandataires représentant un millier de cotisants chacun ; peut-on leur opposer 22 voix de la C. A. P. ?

Ils ne pensent pas à ceci : Si chaque délégué est nommé par une Fédération, les membres de la C. A. P. — et par conséquent, d'apres l'article 21 du règlement, membres du Conseil National — sont nommés par l'ensemble des Fédérations, qui composent le Congrès National.

Si l'on voulait faire un calcul proportionnel comme celui des camarades, on dirait : Supposons que chaque mandat représente 1.000 cotisants — ce n'est pas vrai, puisque des Fédérations qui comptent 21, 35, 124, 286, 503 adhérents ont chacune un délégué et, par conséquent, une voix, mais supposons-le — le vote total de la C. A. P. devrait être de 52 voix, puisqu'il représente l'ensemble des 52.000 cotisants qui les ont élus au Congrès de Limoges. Voilà où conduirait la logique.

En réalité, dans le Conseil National, l'origine des membres de la C. A. P. est juste la même que celle des délégués fédéraux. Ce sont les Fédérations ; seulement pour ceux-ci, la désignation est faite par une Fédération seule, tandis que pour ceux-là elle émane des Fédérations réunies en Congrès National.

Il est un peu étonnant qu'on ait l'air de ne plus se rappeler à quoi répond l'institution de la Commission Permanente.

Entre les diverses conceptions du Parti qui régnaient dans les différentes organisations socialistes, il s'est fait lors de l'unification et en vue de cette unification, une sorte de combinaison et de synthèse : le centralisme et le fédéralisme, au lieu de s'opposer, se sont complétés.

On peut concevoir que, d'un Congrès à l'aure, le Parti remette les pouvoirs d'administration et de direction entre les mains de quelques hommes de confiance, choisis avec soin et responsables. C'est ce qu'ont fait longtemps le Parti Ouvrier Français et le Parti Socialiste Révolutionnaire, l'un pour son Conseil National et l'autre pour sa Commission Administrative (1).

D'autres organisations n'admettaient de pouvoir qu'émanant de chaque Section ou de chaque Fédération.

L'une et l'autre pratique se heurtait à des inconvénients.

Lors des débats préparatoires à l'Unité, on s'était mis d'accord sur des points qui peuvent se résumer ainsi :

Le seul organisme directeur du Parti (art. 13) est le Congrès National, c'est-à-dire l'ensemble des Fédérations, discutant ensemble et arrivant à un accord qui constitue la règle du Parti.

Si ce Congrès désignait seulement un certain nombre de délégués à l'administration, chargés de mettre en œuvre les résolutions du Parti tout entier, aucune atteinte ne serait portée à la base fédéraliste de notre constitution, puisque c'est encore par Fédérations et au prorata des forces de chacune d'elles que seraient choisis les délégués composant le Congrès National.

Mais il est plus commode et plus profitable d'avoir, d'un Congrès à l'autre, des réunions nouvelles des Fédérations, se remettant en contact entre elles pour la

(1) Le P. S. R. ne tenait même pas de Congrès nationaux.

conduite à tenir et pour l'interprétation et la réalisation des mesures prises par le Congrès annuel.

Seulement, par quoi sera représentée l'orientation donnée par le Parti dans son ensemble? Le Parti n'est pas une simple addition de Fédération, militant chacune de leur côté et se rencontrant par ci par là. Il est un organisme total, dont l'intérêt et la vie ne coïncident avec ceux d'aucune des Fédérations isolément, mais tiennent de toutes.

L'opinion exprimée par ce parti dans son Congrès d'ensemble doit être représentée d'une façon *permanente*, et c'est pourquoi dans le Conseil National, une Commission *permanente* est chargée de s'en inspirer. Elle connaît par les Fédérations les besoins et la situation de chacune d'elles; elle prend part avec elles aux délibérations dans l'intérêt total du Parti.

Quoi de plus naturel et quoi de plus démocratique!

Vouloir retirer à la C. A. P. ses voix dans le Conseil, ce serait dire que, dans le cours d'une année, les Fédérations réunies peuvent être égales à un Congrès National et revenir sur ce qu'il a décidé d'une façon générale.

Alors, le Conseil National serait simplement un petit Congrès, tandis qu'il est autre chose : Une Assemblée chargée de faire fonctionner le Parti conformément au Congrès. Il est ainsi indispensable qu'une représentation vivante et permanente de ce Congrès s'y rencontre et y ait son influence, tout comme les Fédérations. De même, qu'indispensablement aussi, dans le Congrès National directeur, les Fédérations rassemblées, avec leur maximum de délégués, ont seules voix au chapitre pour juger le passé, constater le présent et déterminer l'avenir.

Ce serait affaiblir et le Parti et la portée des Congrès Nationaux où il se donne sa propre directive, que de supprimer l'élément régulateur dont il s'est pourvu, par une organisation bien pondérée, sans nuire ni à l'autonomie d'aucun groupement fédéral ni à la souveraineté du groupement total des Fédérations, le Congrès.

Ce serait, en réalité, détruire le Parti en l'émiettant et en restreignant, lorsqu'il est en face d'une décision à prendre, les limites de son horizon.

La pratique de tous les Partis à l'étranger nous montre, de plus en plus, ces deux éléments nécessaires : le Congrès et un Comité qui en émane et qui représente, durant une année, pour décider et agir. Celui-ci est souvent seul au lieu d'être, comme en France, partie intégrante d'un Conseil où les organismes régionaux reprennent contact. Il n'est pas question d'imiter en cela nos camarades d'outre-frontières; au moins pouvons-nous profiter de leur expérience en nous disant que, sans le Congrès présent par ses élus, le prétendu Conseil National ne serait plus qu'une assemblée sans unité.

Membres du C. N. comme les autres, les élus à la C. A. P. doivent y avoir leur voix comme les autres.

BRACKE.

CONSEIL NATIONAL

Le Congrès National de Limoges a invité la Commission Administrative Permanente et le Groupe Socialiste au Parlement à dresser, d'un commun accord, un tableau de roulement constitué avec les seuls députés, à raison de quatre députés par semaine pour assurer la propagande générale du Parti dans tous les cas d'urgence et notamment sur les champs de grève et dans les circonscriptions engagées dans une campagne électorale d'importance certaine.

La Commission Administrative Permanente et le Groupe Socialiste au Parlement ont arrêté comme suit ce tableau de roulement pour la période comprise entre le 2 mars et le 31 mai :

Du samedi 2 mars au vendredi 8 mars (inclus) : Albert Poulain, Aldy, Alexandre Blanc, Allard.

Du samedi 9 mars au vendredi 15 mars (inclus) : Allemane, Basly, Bedouce, Benezech.

Du samedi 16 mars au vendredi 22 mars (inclus) : Betoulle, Bouveri, J.-L. Breton, Cadenat.

Du samedi 23 mars au vendredi 29 mars (inclus) : Carlier, Chauvière, Paul Constans, Coutant.

Du samedi 30 mars au vendredi 5 avril (inclus) : Dejeante, Delory, Devèze, Dubois.

Du samedi 6 avril au vendredi 12 avril (inclus) : Dufour, Durre, Ferrero, Fiévet.

Du samedi 13 avril au vendredi 19 avril (inclus) : Fournier, Franconie, Ghesquière, Goniaux.

Du samedi 20 avril au vendredi 26 avril (inclus) : Groussier, Guesde, Jaurès, Lamendin.

Du samedi 27 avril au vendredi 3 mai (inclus) : Lassalle, Marietton, Mélin, Meslier.

Du samedi 4 mai au vendredi 10 mai (inclus : Paul Brousse, Nicolas, Pastre, de Pressensé.

Du samedi 11 mai au vendredi 17 mai (inclus) : Roblin, Rouanet, Rozier, Selle.

Du samedi 18 mai au vendredi 24 mai (inclus) : Sembat, Thivrier, Vaillant, Varenne.

Du samedi 25 mai au vendredi 31 mai (inclus) : Véber, Vigne, Walter, Willm.

Ce roulement vise simplement les cas d'urgence.

N'y sont pas impliquées obligatoirement en conséquence, les réunions ordinaires de propagande, organisées à l'appel des sections et fédérations et pour lesquelles la Commission Administrative continuera, comme par le passé, à faire un appel au concours de tous les militants, élus ou non élus, comptant d'avance sur leur dévouement au Parti et le souci d'intensifier sa puissance de recrutement et d'action.

Le Secrétaire,
LOUIS DUBREUILH.

LES PROGRÈS
DE
L'Idée Socialiste à la Campagne

Quand on songe au nombre incalculable de journaux anti-socialistes répandus dans les campagnes, on s'étonne que notre propagande ait déjà rencontré tant d'échos.

Presque toute la presse politique de Paris et de province est contre nous.

Il n'est pas un de ses numéros où elle ne dénature systématiquement nos doctrines, ne truque les écrits de nos militants et, en citant plus ou moins honnêtement leurs paroles, ne leur fasse dire le contraire de ce qu'ils pensent.

Du 1er janvier au 31 décembre, c'est toujours la même rengaine.

Les socialistes veulent prendre la terre ;

Les socialistes désirent partager les richesses entre tous les membres de la société ;

Les socialistes prétendent niveler toutes les intelligences, toutes les positions ;

Les socialistes sont des ouvriers plus ou moins ivrognes qui vadrouillent dans les villes et ne poursuivent qu'un but : celui de dépouiller le paysan de sa petite propriété, afin de pouvoir nocer et bombancer plus longtemps.

Et ça n'en finit plus!

S'il nous fallait relever toutes les inepties dont nous accablent les journalistes de la bourgeoisie, une demi-douzaine de journaux comme le *Socialiste* ne suffirait pas.

Après nous avoir fait assommer dans leurs journaux politiques, MM. les bourgeois ont encore la ressource de nous faire exécuter dans les journaux agricoles hebdomadaires, bi et tri-hebdomadaires, qu'ils ont à leur disposition.

A côté d'un article sur la taxe différentielle des alcools ou sur l'alimentation du bétail, vous trouverez un article rocambolesque où il est démontré, par A plus B, que les socialistes sont aussi farceurs que ridicules ; qu'ils défendent et propagent des choses stupides et que la culture n'a rien à voir dans toutes les abracadabrantes et dangereuses rêveries de ces démagogues de cabaret.

Malgré tout cela, le paysan commence à y voir clair.

Il ne se laisse plus berner, leurrer et duper par les hommes de plume de ceux qui le rançonnent et l'exploitent.

A force d'avoir entendu parler de nous, il a voulu nous connaître afin de savoir ce que nous avions dans le ventre.

Dès qu'il a entendu annoncer une conférence socialiste, il s'est donné la peine de se déranger.

Loin de nous fuir, il est venu s'asseoir sur les bancs de la salle de café où nous allions exposer nos doctrines et nous a écoutés avec beaucoup d'attention.

Désirant s'initier davantage, il a acheté une ou plusieurs de nos brochures et lu un de nos rares journaux.

Puis, il a réfléchi.

Et c'est à la suite de ses réflexions qu'il s'est refusé à nous considérer plus longtemps comme des ennemis.

Il ne peut en être autrement.

C'est forcément que les paysans viendront au socialisme.

Tant plus nous irons dans la campagne, tant plus nous ferons des adeptes et tant plus nous grossirons le nombre des indifférents, c'est-à-dire le nombre de ceux qui, sans avoir le courage de briser avec les partis bourgeois, laisseront faire la révolution sociale et refuseront de s'embrigader dans la contre-révolution.

Dès qu'il a assisté à la moindre de nos causeries, le paysans voit bien que nous n'en voulons nullement à son coin de terre, dont la mise en œuvre lui cause tant de souffrances et lui rapporte si peu.

Au fur et à mesure que nous lui dénonçons les exploitations aussi variées que multiples dont il est victime, que nous lui signalons et lui énumérons les capitalistes rapaces auxquels il doit *forcément* payer un tribut, il constate combien nous avons raison, et, en lui-même, il pense que nous lui disons beaucoup plus de vérités qu'il n'en a entendu dire par ses amis.

Certes, il ne court pas de suite s'inscrire au groupe de son village — quand il existe.

N'étant pas un emballé, son tempérament plutôt calme l'empêchant de marcher trop vite, il s'enflamme difficilement et ne vient pas d'un bond au Parti Socialiste.

Mais un travail profond se fait dans son cerveau.

Il voit à la lumiere de nos démonstrations qu'il n'est pas besoin d'être prolétaire pour être pressuré par le capitaliste.

Il sent qu'à chaque instant de son existence il travaille, produit et s'épuise pour le riche.

C'est son propriétaire qui lui *prend* le fruit de son travail pour se payer de la location des terres qu'il cultive — et qui, sans lui, n'auraient aucune valeur ;

C'est son prêteur qui lui *prend* le fruit de son travail pour se payer de l'intérêt de l'argent qu'il lui a avancé ;

C'est l'intermédiaire qui lui *prend* le fruit de son travail en lui vendant les objets de première nécessité : machines, engrais, etc., le double, le triple de ce qu'ils valent ;

Ce sont les acheteurs capitalistes qui lui prennent le produit de ses récoltes à des prix dérisoires pour les revendre ensuite avec d'énormes bénéfices ;

Ce sont les compagnies d'assurances, les compagnies de chemin de fer qui l'écrasent de leurs tarifs, tandis que, de plus petit en plus petit, de plus pauvre en plus pauvre, de plus souffrant en plus souffrant, il travaille sans relâche, sans arrêt.

Ah! les économistes les plus orthodoxes peuvent faire donner les statistiques les plus optimistes ; ils ont beau aligner chiffres sur chiffres ; faire miroiter le nombre colossal des petites exploitations, le morcellement de la propriété, le chiffre restreint des gros propriétaires, etc., etc., les paysans savent désormais que, si on laisse vivre les petites exploitations, c'est que le brasseur d'affaires et le propriétaire capitaliste y ont intérêt

Ils savent que le morcellement ne prouve rien, que tous ces coins de terres inscrits à leurs cotes ne leur appartiennent plus, puisque le bénéfice que leur laisse la vente des produits de ces terres leur est enlevé, volé, escroqué *légalement* par la classe capitaliste, comme ils savent, du reste, que si le nombre des grands propriétaires est restreint, l'étendue de leurs domaines est immense.

C'est pour cela que l'idée socialiste envahit les campagnes et s'implante dans les esprits.

Cette poussée vers le socialisme ne se manifeste pas, comme dans les villes, par des manifestations exubérantes. Le paysan, plutôt taciturne, n'a pas l'habitude de crier ce qu'il est en politique par-dessus les toits et d'affirmer, avec ostentation, ses conceptions sociales. C'est posément, prudemment et avec calme qu'il vient vers nous, pénétré du bien fondé de nos principes.

Et je ne serais pas étonné de voir se créer bientôt des organisations économiques jaillissant nombreuses sur le sol français pour présider à la vente en commun d'abord, et à la production en commun ensuite, des denrées agricoles.

Et le jour où les coopératives agricoles, dont les journaux bourgeois chantent inconsciemment les louanges, existeront et fonctionneront, nous serons bien près de la transformation sociale que nous désirons ardemment.

Quand l'esprit individualiste du paysan sera disparu, qu'il se sera accoutumé au travail collectif, qu'il en aura apprécié tous les avantages matériels et moraux, il en arrivera fatalement à comprendre la nécessité de la mise en commun, non seulement de la terre, mais de tous les moyens de production, d'échange et de transport.

Et s'il n'ose faire lui-même l'opération nécessaire à la venue du monde nouveau, il ne l'empêchera certainement pas.

COMPÈRE-MOREL

Les Mémoires d'un Communard

Notre camarade Jean Allemane, député de la Seine, vient de faire paraître en volume ses souvenirs de la Commune et du Bagne.

Il n'est rien de plus captivant que des mémoires lorsque l'auteur a su voir, sentir et comprendre les événements auxquels sa destinée l'a mêlée.

Il n'est rien de plus passionnant lorsque ces événements eux-mêmes ont été tragiques et grandioses.

Allemane, pour sa part, a su voir, sentir et comprendre, et les faits qu'il relate sont de ceux qui ont ébranlé profondément le prolétariat des deux mondes et dont la mémoire demeure gravée au cœur de tous ceux qui luttent pour l'affranchissement du travail et l'avènement de la République sociale universelle.

C'est dire que son livre est un beau livre palpitant et vivant, utile et réconfortant.

Écrit d'une plume alerte, incisive et vengeresse, les *Mémoires d'un Communard* qui, tour à tour, décrivent les épisodes de la lutte insurrectionnelle devant et derrière les remparts d'abord, au pied des barricades ensuite, puis qui nous font pénétrer dans les horreurs du bagne toulonnais, naviguer sur cet autre bagne flottant qui emportait les déportés à l'autre bout du monde et nous font descendre en effet, dans l'affreuse et épouvantable géhenne de l'île Nou, offrent tout l'intérêt passionnant d'un roman vécu où l'infortune d'un homme, de l'auteur, n'est que le symbole de l'infortune et du martyre de toute une classe et de tout un peuple.

Les *Mémoires d'un Communard* doivent avoir leur place désormais dans les bibliothèques de tous les groupes du Parti, pour que les jeunes après les vieux y apprennent l'héroïque effort dépensé par les militants de la Commune et la grandeur de leur sacrifice.

L'ouvrage est en vente à la Librairie du Parti.

LOUIS DUBREUILH.

NOS CARTES POSTALES

L'Administration de la LIBRAIRIE DU PARTI, soucieuse non seulement d'aider à la propagande par la brochure et par l'image, mais aussi de plaire au bon goût des militants, vient d'éditer de magnifiques

Cartes Postales

au nombre de douze, qui sont mises en vente dès maintenant.

Ce sont les portraits de :

Karl Marx, Blanqui, J.-B. Clément, Eugène Pottier, Jean Jaurès, Jules Guesde, Allemane, P. Brousse, Delory Landrin, Edouard Vaillant, Lafargue.

Le prix modéré auquel nous cédons ces Cartes aidera, nous en sommes certains, nos Camarades à les répandre le plus possible. Leur exécution soignée plaira aux collectionneurs.

La Douzaine, *franco*..... **50 centimes**
Les 12 Douzaines, *franco*... **5 francs.**
Le Cent de chaque Portrait *franco*..... **4 francs.**

Après l'avoir lu, ne déchirez jamais le SOCIALISTE.
Faites-le circuler, afin que tous vos Camarades le connaissent.

SALAIRES

S'il m'était permis de parler d'autre chose que de l'Impôt sur le Revenu, du Rachat de l'Ouest, ou de la grande querelle Briand-Clemenceau, apaisée par les soins diligents du citoyen Jaurès, je dirais volontiers quelques mots des salaires ouvriers actuels.

Ça nous changera un peu des grandes réformes.

Il ne s'agit pas de statistique générale, mais seulement de quelques chiffres pris sans ordre au hasard des tournées.

D'abord, les travailleurs de l'agriculture :

Les domestiques sont payés en France, un peu partout 250 à 300 francs par an (75 centimes par jour). Ils sont nourris grossièrement et couchent dans les écuries.

Les servantes de fermes gagnent une centaine de francs par an (9 francs par mois).

Les ouvriers agricoles ont, dans le Midi méditerranéen, 2 fr. 50 par jour, beaucoup de chômage (2 ou 3 jours par semaine).

Les journaliers des Landes (arrondissement de Mont-de-Marsan) gagnent 75 centimes par jour ; en Chalosse, 1 fr. 25 et 1 fr. 50.

Les ouvriers de ferme de l'Oise et de l'Aisne gagnent 1 franc ou 1 fr. 25 quand on les nourrit ; 1 fr. 75 ou 2 francs quand ils se nourrissent eux-mêmes.

Dans la Marne, au alentours de Reims, les ouvriers des champs, charretiers, bouviers, hommes de journée ont 2 fr. 50 par journée de 12 à 14 heures.

Sauf dans le Midi, en effet, oa de forts syndicats agricoles sont constitués, la journée de travail est irréglementée ; elle va de l'aube à la nuit tombée.

Après cela qu'on s'étonne de la dépopulation des campagnes !

* * *

Dans l'industrie, voyons quelques salaires, au hasard.

Les femmes qui, dans les Landes, fabriquent des enveloppes en paille pour bouteilles gagnent 6 francs par semaine.

Les tisseuses de soie de la région de Lyon, de l'Isère et de la Drôme gagnent 1 fr. 30 par jour. Leur nombre est de plusieurs milliers.

Les ouvriers des scieries, si nombreuses dans les forêts de pins du Sud-Ouest, ont 1 fr. 75 en moyenne par jour.

Les carriers qui extraient le kaolin pour les porcelainiers de Limoges sont payés, en Dordogne, 2 francs par jour ; ils descendent dans un puits de 15 à 16 mètres de fond et remontent sur leur dos, par une échelle raide, la pierre extraite.

* * *

Les papetiers du bassin de Couze et Lalinde, en Dordogne, gagnent 2 fr. 50 par jour (on travaille 12 heures jour et nuit).

Ceux de Domène, dans l'Isère, 2 fr. 75 à 3 francs.

Les chapeliers de Saint-Marcellin (Isère), 2 fr. 25.

Les chaufourniers de Marans (Charente-Inférieure), 2 fr. 50.

Les fabricants d'espadrilles, dans les Pyrénées, 2 fr. 50.

* * *

Les ouvriers de l'industrie textile reçoivent, à Gisors (Eure), 2 fr. 50 à 3 francs.

Les femmes, 1 fr. 50 à 1 fr. 75. Elles travaillent debout à l'usine, même pendant leur grossesse, jusque 8 jours avant leur délivrance.

Dans les Vosges, les ouvriers des filatures et des tissages ont aussi 2 fr. 50 à 3 francs par jour. Des milliers d'ouvriers et ouvrières y enrichissent les Géliot et les Marchal.

Les textiles de Bagnères-de-Bigorre arrivent, eux également, en moyenne, à 2 fr. 50.

* * *

Les manœuvres du bâtiment ont, dans les campagnes, 1 fr. 75 à 2 francs par jour.

Les maçons et autres ouvriers du bâtiment, 2 fr. 50 à 3 francs, en bien des endroits, et, comme on sait, un énorme chômage.

* * *

Les ouvriers en produits chimiques des usines de Saint-Gobain et Chauny, répandus un peu partout en France, pour un travail dont les forçats ne voudraient pas, ont 3 francs à 3 fr. 50 pour 11 heures.

* * *

Le salaire de 2 fr. 50 par jour ouvrable est donc extrêmement répandu dans toutes les parties de la France.

Quand on défalque des 365 jours les jours fériés et les chômages, on voit que des milliers, des centaines de milliers de travailleurs gagnent chez nous, par an, moins de 750 francs.

Beaucoup d'entre eux descendent jusqu'à 500 francs, même à 400 francs.

Telle est la vie faite à d'innombrables pères de famille, obligés d'entretenir femme et enfants.

L'Etat républicain, d'ailleurs, donne l'exemple en donnant aussi 2 fr. 50 par jour à ses douaniers, à ses cantonniers, à ses facteurs ruraux.

* * *

Sans doute, il y a beaucoup de plus hauts salaires, surtout dans les professions où sont employés des ouvriers d'art, mais, là aussi, ils sont souvent en décroissance.

Demandez aux artistes qui travaillent le tapis à Aubusson. Un excellent ouvrier, qui fait des petits chefs-d'œuvre, a 6 francs par jour.

A Beauvais, à la manufacture nationale, on est payé de 1.000 à 1.600 francs par an, beaucoup moins qu'autrefois.

Les ouvriers en tabletterie fine de l'Oise, les éventallistes de la région de Sainte-Geneviève gagnaient, il y a trente ans, à vrai dire, ce qu'ils voulaient. Aujourd'hui, des usines se sont montées dans le pays ; on y fait de la camelotte, et il faut y rentrer pour 3 francs à 3 fr. 50.

De même pour les travailleurs de la vieille manufacture de glaces de Saint-Gobain et Chauny, qui produisent les plus belles glaces coulées, les plus beaux verres coulés du monde : ils ont maintenant 3 à 4 francs par jour.

Les ouvriers des poteries d'art de Vallauris, dans les Alpes-Maritimes, ont des salaires à peu près analogues.

Chacun sait aussi que les ingénieurs, les chimistes, les professeurs se voient offrir des salaires de 120 et 150 francs par mois ; 4 ou 5 francs par jour, après avoir étudié jusqu'à vingt-cinq ans, et que, même à ces tarifs-là, ils ne trouvent pas à s'occuper.

* * *

Chacun des militants peut observer autour de lui des faits de ce genre. Misère, privations, surmenage vont grandissant toujours.

Et il faudrait faire un bilan complet, une statistique ordonnée. Un savant, qui l'a faite pour la France, a trouvé qu'en moyenne un salarié français gagnait 800 francs. D'après mon expérience, il y en a plus en dessous qu'en dessus.

En face de cette triste situation des prolétaires, il faut se dire toujours que le plus urgent devoir est de les organiser. Créer des groupes, des syndicats, partout, jusqu'au fond de chaque village. Besogne lente, rude, mais seule efficace et socialiste.

Le Parti y pourvoit chaque jour, avec plus de méthode et d'ampleur.

En ce moment, ce qui l'aiderait dans sa tâche, ce serait de voir nos élus parlementaires se résoudre, dans leur unanimité, à une opposition vigoureuse aux représentants d'un régime qui développe les profondes misères et les souffrances de ceux que nous avons à organiser.

Marcel CACHIN.

LE RÈGLEMENT DU PARTI

qui vient d'être réédité est désormais à la disposition des groupes du Parti Socialiste. C'est une élégante brochure que tous nos militants doivent avoir en poche, car il est inadmissible qu'on ne connaisse pas le règlement de son Parti. On peut se procurer cette brochure, en envoyant par poste, un timbre de 15 centimes, on la recevra franco par retour du courrier. Prise dans nos bureaux, cette brochure ne coûte que 10 centimes.

Enfin, les groupes ont le plus grand intérêt à en tenir pour leurs adhérents. Dans ce but, nous céderons un cent de brochures *Règlement du Parti* pour *5 francs*, c'est-à-dire avec une remise de 50 0/0, prises dans nos bureaux.

Pour ce faire expédier ce *cent*, joindre 0 fr. 60, prix du colis postal, soit 5 *francs* 60 le cent franco.

Au Cours
DE LA
Propagande

Dans les Ardennes

J'ai fait dans les Ardennes sept réunions : Deville, Charleville, Mohon, Poix-Terron, Revin, Fumay et Braux.

Elles ont malheureusement été contrariées par un froid intense et par des chutes de neige à peu près continues, qui incitaient évidemment indifférents et même amis, à rester les pieds sur les chenêts plutôt qu'à venir entendre le délégué permanent du Parti.

Sauf à Revin, où près d'un millier d'auditeurs avaient répondu à l'appel socialiste ; à Deville et à Mohon, où les salles — mais elles sont petites — étaient à peu près garnies, nous n'avons pas eu les auditoires qu'on aurait pu espérer.

Ceci est la preuve — mais tout le monde le sait — que la propagande n'est pas bonne à faire en tout temps ni en tout lieu, et que les militants, ainsi que le disait Poulain à Charleville, font bien lorsqu'ils s'inspirent des circonstances pour se ménager toutes les chances de réussite.

Peut-être y a-t-il aussi dans les Ardennes, comme cela arrive partout, le moment de calme qui suit les longues périodes de lutte, et pendant lequel la classe ouvrière accumule des forces pour reprendre avec plus de vigueur le combat.

Il semble, en effet, que le socialisme, depuis trois ou quatre années, a seulement couché sur ses positions. Mais il est profondément enraciné au cœur des travailleurs.

Le sillon a été bien creusé par notre vieux propagandiste et chansonnier, le bon et regretté J.-B. Clément, dont le nom ne peut être prononcé sans que les yeux s'éclairent, sans que les souvenirs se lèvent en foule.

L'organisation porte, du reste, encore dans les Ardennes, les marques que J. B. Clément lui imprime.

Socialisme un peu sentimental, pratique aussi, mais sans préoccupation dogmatique ou doctrinaire, ayant oublié les discussions d'école, agissant sous la triple forme socialiste, syndicale et coopéra-

tive, un peu localiste et concentré en lui-même.

C'est ainsi que l'unité d'action syndicale et socialiste est allée jusqu'à l'unité d'organisation.

Des syndicats sont encore adhérents à la Fédération. Ils se souviennent que ce sont les socialistes qui ont été les initiateurs du mouvement syndical, et ils ne veulent point se séparer de l'organisation mère.

C'est ainsi encore que les groupements socialistes ardennais ne se sont pas pleinement adapté l'organisation du Parti depuis l'unité. Ils s'accommodent difficilement de son mode de cotisation et ils n'ont pas, l'an passé, pris assurément le nombre de cartes correspondant aux adhérents réels de la Fédération. Mais c'est là un reproche qui tombera cette année grâce à l'intervention du secrétariat et à la bonne volonté qui, dès maintenant, se manifeste.

La population ardennaise qui peut être touchée par le socialisme se compose surtout de métallurgistes, de travailleurs du chemins de fer, d'ardoisiers et de paysans.

La force syndicale des métallurgistes et des ardoisiers, dans son ensemble, aurait décru depuis un certain temps déjà. Les adversaires du Parti Socialiste attribuent ce résultat à « la politique »; il faut y voir les mêmes causes que j'ai signalées pour le sommeil socialiste, qui n'est, apparemment, rompu qu'au moment des périodes électorales.

Dans la région que j'ai visitée (je ne parle que de ce que j'ai vu) il n'y a vraiment qu'à Revin où la force syndicale soit tout à fait organisée. Il n'y a point un travailleur en dehors du syndicat. « Etes-vous syndiqué ? » est la première question posée par les patrons eux-mêmes lorsqu'ils embauchent un ouvrier. Ils savent que leurs salariés ne resteraient pas une minute à l'atelier, si on leur imposait le contact d'un lâche ou d'un inconscient.

Naturellement, il y a ici des salaires assez élevés, et les travailleurs sont relativement heureux et libres.

Dans les ardoisières, il y a plus d'oppression. On y travaille en général dans d'assez mauvaises conditions d'hygiène, surtout dans les communes qui, faute de municipalités socialistes, n'ont pas, au cahier des charges des concessions minières, imposé des conditions de travail acceptables.

Et puis, il y a parfois entre les ouvriers du fond et ceux de la surface un peu de jalousie qui rompt leur unité syndicale et sur laquelle spécule un peu partout le patronat.

Les travailleurs des chemins de fer sont, eux, en progrès constant.

Il y a eu sur tout l'Est, depuis un an, une véritable floraison syndicale, au point que la compagnie a dû enfin compter avec le syndicat et recevoir ses délégués.

Quant aux paysans, pour la plupart petits propriétaires ou fermiers, on sent qu'eux aussi ont été touchés par la propagande tenace de J.-B. Clément. Le socialisme ne les effraie plus. Nous ne sommes plus au temps où, à Poix-Terron, Clément faillit être tué la première fois qu'il y vint.

Aujourd'hui, on écoute et on veut savoir.

Je le répète, j'ai eu un peu, dans les Ardennes, l'impression d'un sommeil, mais d'un sommeil qui déjà est agité des approches de la vie nouvelle.

Notre ami Boutet, qui est le secrétaire de rédaction du *Socialiste Ardennais*, en même temps que Lainel, le secrétaire fédéral, en est l'administrateur, organise des conférences du samedi et du dimanche, dont on peut attendre le meilleur effet.

Le germe socialiste a été profondément jeté. Il est là, n'attendant qu'une circonstance favorable pour manifester sa force de vie et sa croissance.

Pierre RENAUDEL.

Mouvement International

ADMINISTRATION PROLÉTARIENNE

La « Populaire » de Liège, coopérative socialiste de consommation, enregisire, pour 1906, un bénéfice de 55.509 fr. 19.

LA FEMME SOCIALISTE

Du 27 au 30 janvier a eu lieu le premier Congrès de femmes social-démocrates de Suède, à Stockolm, dans la Maison du Peuple. Les travaux de ce Congrès ont prouvé la vitalité et l'efficacité du mouvement socialiste féminin en Suède. La question de l'agitation politique et syndicale parmi les travailleuses a été discutée une des premières. La création de clubs spécialement destinés à l'organisation de la propagande dans les milieux ouvriers féminins y a été résolue.

Puis, on s'est préoccupé de la situation des enfants nés en dehors du mariage et de leurs mères, des salaires, du travail de nuit pour les femmes et des lois s'y rapportant, de la prostitution et des moyens de l'enrayer, du suffrage de la femme, etc. Enfin, une résolution, déclarant qu'au cas où le Parti déciderait d'adopter comme moyen de lutte pour le suffrage universel la méthode de la grève générale, les femmes étaient prêtes à se joindre au mouvement, a terminé les travaux du Congrès. Une Commission va se charger de l'application des décisions du Congrès.

ACTION COMMUNE

L'Union des Syndicats hollandais vient de décider de concert avec le Parti Socialiste d'organiser un Congrès de propagande en vue d'amener l'application de certaines lois de protection ouvrière telle que, la journée de dix heures, la diminution des heures de travail de nuit, l'interdiction du travail des enfants, etc. Nos camarades croient que seule la pression exercée par l'action de la masse ouvrière sur le gouvernement peut forcer celui-ci à se montrer plus énergique en faveur de cette application.

« BEDITS » BÉNÉFICES

La « Société des Terrains » de Gross-Richkerfeld, en Allemagne, a pu distribuer à ses actionnaires pour 1906 un dividende de 26 0/0 soit le double de ce qu'il était en 1905 : 10 1/0, La filature « Meur », de Lisquitz, un dividende de 16 0/0 ; le trust américain de l'acier a fait un bénéfice de 626 millions sur le produit du travail ouvrier.

D'autre part, se trouvant sans doute encore trop faible pour exploiter le travail, la fameuse maison Krupp songe à fusionner avec les aciéries Nosch de Dormund : collectivisme capitaliste.

LOCK-OUT

Les industriels du bois ont déclaré, il y a quelques jours, un lock-out qui menace de prendre de vastes proportions. A Berlin seul, 8.208 ouvriers en sont victimes. A Kiel, sur 22 patrons, 20 ont adhéré au lock-out ; ils se déclarent effrontément décidés à briser la résistance des ouvriers.

CONTRE LES AFFAMEURS

Les socialistes de Madrid organisent cette semaine une série de démonstrations contre l'augmentation du prix du pain, projetée par la municipalité. Le résultat de cette augmentation serait de grever le budget ouvrier d'une somme totale de 3.745.000 francs, soit pour chaque famille ouvrière une dépense supplémentaire de 9 centimes par jour.

Angèle ROUSSEL.

Nouvelles du Parti

SEINE

Conseil Fédéral

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 février 1907 :

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Le citoyen Chéradame préside.

Conseil National (délégués titulaires), présents : Berton, Bizouard, Chéradame, Delage, Reisz.

Excusés : Dormoy, Semanaz.

Absent : Buisson.

Suppléant présent : Beuchard.

Excusé : Hervé.

Commission exécutive (titulaires présents) : Aulagnier, Bernard, Bigot, Bonnet, Cassang, Chancel, Chaplain, Delouard, Dupond, Laurent, Lavaud, Lepage, Paquier, Rossignol, Renard, Uhry.

Excusés : Lesesne, Nectoux.

Absents : Cambier, Chauvin, Sauret.

Suppléants présents : Champion, Gégou, Savariau.

Excusé : Hahn.

Absent : Galonnier.

Les citoyens Allemane et Groussier sont présents pour les députés.

Le citoyen Dherbécourt remplace le citoyen Berthaut pour les conseillers généraux.

Le délégué des conseillers d'arrondissement est absent.

Les sections suivantes sont représentées : 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e. 20e, 21e, 23e, 24e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 32e, 33e, 36e, 37e, 38e, 40e, 41e, 42e.

Sections non représentées : 1re, 7e, 8e, 22e, 25e, 31e, 34e, 35e, 39e.

Le citoyen Besnard est excusé.

Le citoyen Aulagnier s'excuse de n'avoir pas assisté aux séanees de la Commission Exécutive parce que retenu au chevet de sa mère malade.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier est adopté sous le bénéfice des observations des 26e, 27e sections et du citoyen Bizouard portés absents par erreur; de la 3e section, qui s'étonne que les noms des délégués au Conseil National et à la Commission Exécutive n'aient pas été publiés dans le vote relatif à la retenue de l'augmenlatisn de l'indemnité parlementaire ; de la 12e section qui demande que les paroles prononcées à ce sujet par le citoyen Groussier soient intégralement reproduites ; de la 37e section, qui déclare ne pas avoir défendu le versement intégral de l'augmentation, mais avoir voté contre.

Correspondance

Correspondance de la 19e section qui indique qu'elle a passé outre à la demande de la 42e section, relativement à la création d'un groupe de jeunesse ;

De la 42e section qui déclare que son délégué, le citoyen Rattier n'a pas outrepassé ses droits de critique en faisant paraître l'article dont s'est ému la Commission Exécutive.

Propositions

Le délégué de la 15e section demande que dorénavant les séances du Conseil Fédéral commencent à neuf heures précise quel que soit le nombre des présents.

Cette proposition est adoptée.

Le délégué de la 33e section demande que les présences et les absences des membres Commission Exécutive soient publiés dans le rapport trimestriel qu'en se propose d'établir.

Le délégué de la 16e section se plaint que les sections ne soit pas clairement avisées par le Bureau des propositions venant à l'ordre du jour du Conseil Fédéral et déclare refuser de discuter, les sections n'ayant pas eu connaissance des questions proposées à la discussion.

Il dépose une motion en ce sens et demande aux délégués de se solidariser avec lui.

Cette motion, défendue par les 3e et 15e sections, et combattue par la 18e section et les citoyens Lavaud, Reisz, Renard et Lepage, est repoussée par 25 voix contre 22.

Le secrétaire de la Commission de revision des statuts demande au Conseil Fédéral de fixer la date de la tenue du Congrès spécial qui devra statuer sur ses travaux.

Après discussion la date du 31 mars est choisie.

Une longue discussion s'engage sur une communication de la 17e section.

Y prennent part : les 33e, 21e, 13e, 19e, 9e, 10e, 17e, 14e sections et les citoyens Grollet, Lavaud, Reisz et Bonnet.

Comme conclusion, une proposition de la 33e section est adoptée à l'unanimité moins 7 voix.

Une proposition du citoyen Bonnet sur le même sujet est repoussée.

Discussion

Le citoyen Lavaud indique les motifs qui ont causé l'émotion unanime de la Commission Exécutive, à propos de l'incorrection commise par le citoyen Rattier, délégué de la 42e section.

Le citoyen Aulagnier dit avoir eu connaissance de l'article du délégué de la 52e section pendant une tournée de propagande. Il proteste contre son caractère mensonger. Il rappelle qu'il ne s'est jamais servi, à l'égard des camarades de la Confédération Générale du Travail, du qualificatif de « jocrisses » qu'on lui prête en la circonstance, et il estime que l'acte commis par le citoyen Rattier est une mauvaise action.

Le délégué de la 42e section déclare que le citoyen Rattier n'était pas mandaté par sa section pour écrire l'article incriminé. Il a cru pouvoir user de son droit de discussion, mais il n'a engagé que lui et si la 42e section a pensé comme lui, c'est qu'elle a été mal renseignée.

Prennent encore la parole sur la question : les citoyens Reisz, Renard, Groussier, Uhry et la 3e section.

Finalement, le Conseil Fédéral, estimant qu'il y a conflit entre lui et le citoyen Rattier, choisit comme arbitre les citoyens Urbach, Louis Jegou et Uhry et déclare que les termes dont s'est servi le citoyen Rattier dans son article ne sont pas l'expression de la vérité.

Le citoyen Rattier aura à désigner ses arbitres.

Après une discussion à laquelle prennent part les 6e, 12e seciions et les citoyens Reisz, Renard, Rossignol, Lepage et Groussier, la proposition de renvoi au Congrès de Nancy de la question de l'augmentation de l'indemnité parlementaire, déposée par la 6e section, est renvoyée aux sections qui auront à dire si la Fédération doit la faire sienne.

Le renvoi aux sections de la proposition de la 12e section, au sujet d'une publication de noms d'élus, est repoussé.

Délégations à remplir

Le citoyen Lavaud est délégué aux obsèques du fils du citoyen Lhermitte.

La séance est levée à minuit.

Le Secrétaire,
G.-A. BERNARD.

N.-B. — Le citoyen Gegou était présent à la dernière séance de la Commission Exécutive.

* * *

Ve Section. — Elections municipales. — Le groupe du Jardin des Plantes (Ve section) informe les divers groupes de la Fédération de la Seine qu'à l'occasion des élections municipales complémentaires, qui vont avoir lieu prochainement, des listes de souscription en faveur de la candidature socialiste leur seront adressées.

Les camarades du Jardin-des-Plantes eepèrent qu'il leur sera fait un bon accueil.

Il importe, en effet, que la campagne soit vigoureusement menée et que les dépenses indispensables pour ceta puissent être engagées dès à présent, car les candidats réactionnaires, radicaux et soit disant socialistes — un dissident est parmi eux — ont déjà pris les devants.

Le groupe a offert la candidature au camarade Givort, ouvrier cordonnier, et, dès que sa décision sera ratifiée par la Fédération, des camarades du Jardin-des-Plantes, munis de leur carti et d'un mandat à leur nom contresigné par le secrétaire et le trésorier du Comité électoral et portant le cachet du groupe, se rendront aux réunions des groupes sollicités, pour recevoir les fonds recueillis en faveur de la candidature ouvrière.

Tous les socialistes auront à cœur de voir triompher, dans un quartier qui serait acquis au socialisme si lès mille supériorités que donnent l'argent, l'intrigue et la solidarité bourgeoise n'avaient, jusqu'à présent, assuré le succès des ennemis de notre Parti et de la classe ouvrière.

Les délégués chargés de rendre visite aux divers groupes sont les camarades :

Quêbre, Ranson, Maillot, Demargne, Poli, Barrège, Douzamy, Dormov, Colliette, King, Heimann, Rossignol.

Les groupes qui n'auraient pas reçu la visite de l'un des des camarades ci-dessus pourront adresser les fonds au trésorier du Comité électoral, le camarade Quêbre, 20, avenue des Gobelins.

Les sommes recueillies seront publiés par le *Socialiste*.

Pour le Comité électoral :
Le Secrétaire,
POLI.

* * *

VIe Arrondissement. — Vendredi 15 février 1907, à 8 heures et demie du soir, salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, manifestation féministe, organisée par l'Union Fraternelle des Femmes.

Créons la citoyenne, conférence par Nelly Roussel.

Poésies dites par Mme Marie Marcilly, de l'Odéon.

* * *

XIIe Section. — Emue par l'annonce de poursuites que le ministère Ctemenceau-Briand a l'intention d'intenter contre les syndicats d'instituteurs, la 12e section a voté l'ordre du jour suivant :

Considérant que les instituteurs chargés d'instruire et d'éduquer les enfants du peuple ont leur place marqués dans les Bourses du Travail, où ils apprendront à connaître les justes aspirations et les besoins de la classe ouvrière ;

Recommande aux électeurs socialistes des Bouches-du-Rhône et de la Loire les députés ci-devant socialistes, MM. Carnaud, l'antisyndicaliste, et Briand, ministre bourgeois de l'Instruction publique ;

Engage les élus du Parti à prendre énergiquement position pour obtenir l'application intégrale de la loi de 1884 aux fonctionnaires.

* * *

Pour le conseil de revision. — Sur la proposition de groupes de province, la section fédérale des Jeunesses Socialistes de la Seine, adhérante au Parti, a décidé d'intensifier sa propagande antimilitariste par la publication d'une affiche *Aux Conscrits*, pour la comédie grotesque du conseil de revision.

Cette affiche, qui paraîtra dans le courant de février, sera expédiée *franco* au prix de 3 fr. 50 le cent.

Nous engageons les Jeunesses ainsi que les Sections du Parti à nous adresser leurs demandes sans retard, pour pouvoir fixer le chiffre du tirage et faire les envois en temps utile.

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant, au camarade F. Dardenne, 81, rue des Poissonniers, Paris (18e).

* * *

Suresnes. — Le groupe de Suresne organise à la date de samedi 16 février, à huit heures et demie du soir, salle des Fêtes de la Mairie, un grand concert suivi de bal, sous la présidence du citoyen Diedrich, maire de Suresnes.

Allocution du citoyen Albert Willm, député.

Prix d'entrée : 50 centimes.

AISNE

La propagande continue dans l'Aisne où Ringuier et Ballet ont formé un groupe à Mennevret et Longchamp; Marius André, Cachin et Chobeaux, à Quessy et Saint-Godain.

Cinq groupes nouveaux en huit jours, c'est là un bon travail, le meilleur qu'on puisse faire et nul doute que, dans quelques semaines, l'exemple sera suivi par d'autres communes.

* * *

Dans la petite commune de Quessy, aux environs de Tergnier, Marius André a fait, samedi dernier, devant 150 auditeurs attentifs, une conférence éducative sur le programme socialiste, l'orateur a été chaleureusement applaudi.

A l'appel du camarade Julien, secrétaire de la Fédération des groupes du canton de Terguier, un groupe a été constitué avec une vingtaine d'adhésions d'ouvriers des chemins de fer, des raffineries et d'ouvriers agricoles.

Le lendemain, malgré le froid et la neige abondante qui couvrait le pays, Marius André, Julien et Chobeaux, secrétaire de la Fédération de l'Aisne, accompagnés de Marcel Cachin, ont traversé la forêt pour se rendre à Saint-Gobain, où une réunion publique avait été organisée.

Trois cents citoyens ont fait le meilleur accueil aux orateurs du Parti.

Marius André a très clairement exposé le but du socialisme et la faillite inévitable à laquelle étaient condamnés les politiciens, bourgeois prometteurs de réformes.

Après lui, dans un discours d'une magistrale ordonnance et qui a produit une profonde sensation sur l'auditoire, Marcel Cachin a expliqué la lutte des classes et montré la nécessité de la transformation sociale préconisée par le Parti Socialiste.

Chobeaux, en quelques fortes paroles, a invité les travailleurs à se grouper pour l'action de leur classe contre tous les partis bourgeois.

On avait annoncé que M. Castelin, ancien député nationaliste, ferait la contradiction à nos amis; mais il ne s'est pas montré et c'est unanimement que l'assistance a applaudi la parole socialiste.

Un groupe de 35 membres a été constitué à l'issue de la réunion.

* * *

Chauny. — Dimanche 24 février, à trois heures, au théâtre de Chauny, Marcel Sembat et Marius André donneront une grande réunion publique, assistés des citoyens Chobeaux, secrétaire fédéral, et Ringuier, conseiller général de l'Aisne.

Un banquet est organisé à cette occasion, en l'honneur de Marcel Sembat et de Marius André qui fut le porte-drapeau du Parti aux dernières élections.

ARDENNES

Appelé par la Fédération des Ardenne, le citoyen Pierre Renaudel a fait une excellente tournée de propagande dans ce département.

Accompagné du citoyen Boutet, délégué à la rédaction du *Socialiste Ardennais*, le vaillant propagandiste a visité successivement Deville, Charleville, Mohon, Poiux-Terron, Revin, Fumay et Braux.

Partout les conférenciers ont reçu un excellent accueil et la parole chaude et encourageante du citoyen Pierre Renaudel a fait une grande impression sur les nombreux auditeurs.

Il a traité avec maîtrise de la question syndicale et coopérative, en préconisant avec éloquence l'action ouvrière sur tous les terrains.

Délégué du Conseil National, il n'a pas oublié la question de l'organisation.

Aussi l'effet s'en est déjà fait sentir, car plusieurs groupes, réfractaires jusqu'alors au principe de la carte obligatoire du Parti, ont fait leur demande et, ainsi, la Fédération des Ardennes sera en mesure de prendre la place qui lui revient dans le Parti, par le nombre important de ses adhérents.

COTE-D'OR

Dans sa séance du 2 février, le Groupe socialiste dijonnais a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Le Groupe socialiste dijonnais, en présence des demandes des curés adressées aux maires, proteste contre les lenteurs du Gouvernement à donner des renseignements précis aux municipalités, en ce qui concerne l'application de la loi de séparation ;

Demande au Parti d'intervenir pour qu'une solution définitive soit donnée à cette question de séparation depuis si longtemps en suspens et constate, avec regret, que le ministre des Cultes ne déploie pas toute l'énergie nécessaire en cette circonstance.

* * *

En huit jours de temps, la Fédération socialiste de la Côte-d'Or vient d'augmenter ses forcés par l'adhésion de deux nouveaux groupements.

A Semur d'abord et à Gevrey-Chambertin ensuite, où le citoyen Merentier, secrétaire adjoint de la Fédération, a réussi à grouper un nombre relativement assez élevé de citoyens, résolus à marcher dans la voie tracée par les règlements du Parti.

* * *

L'adhésion du Groupe de Gevrey-Chambertin à la Fédération de la Côte-d'Or donnera certainement à réfléchir aux adversaires de l'unification car, quoique fondé depuis plusieurs mois, ce groupe avait toujours refusé d'adhérer à la Fédération, sous prétexte que cette dernière était restée fidèle à l'unification.

Après avoir entendu les explications fournies par le citoyen Merentier, les membres du groupe ont compris le devoir qu'ils avaient à remplir et c'est à la quasi-unanimité des membres présents que l'adhésion a été votée.

D'autres groupements seront fondés sous peu en Côte-d'Or et les adversaires du socialisme auront à compter sérieusement avec nous lors des luttes futures.

LOZÈRF

Saint-Martin-de-Boubaux. — Dans sa réunion du 3 février, sous la présidence du citoyen Marius Laporte, le groupe « l'Avant-Garde » a nommé son bureau pour l'année 1907.

Ont été élus :

Secrétaire, E. Deleuze ;
Secrétaire adjoint, Numa Jouanen ;
Trésorier, Olmir Brès ;
Trésorier adjoint, Bouteille Mémorin ;
Commissaire, Molline ;
Commissaire adjoint, Camille Soustelle.

Un ordre du jour de félicitations a été envoyé aux révolutionnaires russes qui luttent depuis si longtemps pour conquérir la liberté.

DEUX SAVOIES

La Fédération vient de faire reparaître son organe périodique, sous le titre du *Travailleur Savoyard*.

Rédaction et administration : au siège du Comité Fédéral, 61, place Saint-Léger, Chambéry.

Nous adressons nos meilleurs vœux à ce nouveau combattant de l'armée socialiste.

SEINE-ET-OISE

Draveil. — Dimanche 3 février, Compère-Morel avait répondu à l'appel du groupe de Draveil.

C'est au milieu de ruraux que s'est développée la conférence qui commença par l'exposé de la doctrine socialiste.

Après avoir fait toucher du doigt aux terriens présents ce qu'était la concentration capitaliste dans les villes, notre ami leur fit voir que si les prolétaires de la ville mouraient du capital, eux, les prolétaires de la terre, étaient lentement dévorés par le moderne minotaure.

Avant de se séparer, les citoyens présents votèrent, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Les citoyens réunis à Draveil, le 3 février 1907, salle Richet, après avoir entendu les arguments socialistes du citoyen Compère-Morel, à propos de la petite propriété rurale, constatent la véracité des faits avancés ;

Et lèvent la séance au cri de : Vive la République sociale ! qui seule nous donnera un régime de bien-être et de liberté.

De nouvelles adhésions ont été enregistrées.

* * *

Saint-Cyr-l'Ecole. — Réunion publique, le samedi 16 février, à huit heures et demie du soir, salle Tesnier, à Saint-Cyr, avec le concours de la citoyenne Gabrielle Petit, directrice du journal *La Femme affranchie*.

Ordre du jour :

Le rôle de la femme dans la famille.

Les femmes sont spécialement invitées à y assister.

SEINE-INFERIEURE ET EURE

Elbeuf et Oissel. — Le citoyen Bedouce, député, délégué par la Commission Administrative du Parti, a fait, le samedi 26 janvier et le lendemain dimanche, deux conférences publiques et contradictoires à Elbeuf et à Oissel.

Il a exposé avec netteté et avec une conviction communicative la doctrine du Parti, devant des auditoires qu'a bien vite conquis sa chaleureuse parole.

Il a fait un vibrant appel à l'organisation ouvrière et tout permet d'espérer dans ces deux localités, où des sections nouvelles du Parli ont été constituées, les meilleurs résultats des deux réunions organisées.

L'INSIGNE DU PARTI

A la demande d'un très grand nombre de Camarades, et conformément aux instructions du Conseil National, la Commission Administrative Permanente a fait préparer et met en vente le nouvel

Insigne du Parti

Confectionné par les soins du citoyen Camélinat, cet Insigne se compose d'un disque de métal monté en bouton.

Le nom du PARTI SOCIALISTE est inscrit en exergue sur un soleil placé sur la gauche, eont les rayons éclairent un globe terrestre portant les mots : INTERNATIONALE OUVRIÈRE.

En haut, sur une étroite banderole, l'inscription : SECTION FRANÇAISE.

Le métal blanc dont est fait l'insigne prend, au bout de très peu de temps d'usage, une jolie patine grise.

L'Insigne est en vente à la Librairie du Parti, 16, rue de la Corderie, au prix de :

25 cent. ; 30 cent par la Poste.

Envoi franco à partir de 10 Insigns.

Dans toutes les Réunions,
A toutes les Fêtes publiques,
Dans toutes les Cérémonies,

ARBOREZ A VOTRE BOUTONNIÈRE

L'Insigne du Parti.

Petite Correspondance

Groupe Fontenac, février 1907-1908	6 »
Bourdeau, —	6 »
Pochat, mars 1907-1908	6 »
Crispel, février-avril,	1 50
Touveron, —	1 50
Garonnat, —	1 50
Boss, —	1 50
Meunier, —	1 50
M. Ugarte, —	1 50
Mallaizée, —	1 50
Duchaussoy, —	1 50
Poulain, —	1 50
Garrigues, —	1 50
Betz, mars-août	3 »
Giroud, février-juillet	3 »
Fougerol, —	3 »
Guillot, —	3 »
Carré, —	3 »
Combe, —	3 »
Burlet, —	3 »
Belle, —	3 »
Beaudra, 1er semestre	4 »
Mévrel, vente numéro	3 05
Letellier, —	3 65
Beuchard, —	3 60
Groupe Ambroise	2 25
Welker, —	8 40
Poumarat, —	12 40
Gharmette, —	5 35
Desprez, —	2 80
Croze, —	2 »
Reynaud, 1er semestre	3 »
Brunet, —	3 »
Petitpa, —	3 »
Gourin, 1er trimestre	1 50
Supper, —	1 50
Berveiller, —	1 50
Victor, —	1 50
Mandement, —	1 50
Abonnements Fédération Hérault	12 »
Paté, vente numéro	12 40

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON A LA MÉDITERRANÉE

Livret-Guide Horaire P.-L.-M.

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires (prix, conditions et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le Livret-Guide Horaire P.-L.-M., mis en vente au prix de 50 centimes dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Cette publication contient, avec de nombreuses illustrations, la description des contrées desservies par le réseau.

La Compagnie met également à la disposition du public, dans les bibliothèques des principales gares.

La carte itinéraire de Marseille à Vintimille, avec notes historiques, géographiques, etc., sur les localités situées sur le parcours, au prix de 25 centimes.

Les plaquettes illustrées décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M.

Ces plaquettes illustrées, éditées en différentes langues, coûtent de 25 à 50 centimes suivant la région.

Brochure-Calendrier 1907, illustrée, couverture d'Abel Faivre, hors texte en couleurs de Allègre, Bourgeois, Didier-Pouget et Willette, prix : 50 centimes.

L'envoi de ces documents est fait par la poste, sur demande adressée au Service central de l'exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 85 centimes en timbres-poste pour le Livret-Guide Horaire ; de 60 centimes ou 35 centimes pour les brochures ou publications de 50 et 25 centimes.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON A LA MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.

Toutes les gares du réseau P.-L.-M. délivrent, toute l'année, des carnets individuels ou de famille pour effectuer en 1re, 2e et 3e classe, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres.

Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets de famille, 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres, 45 jours de 1.501 à 3.000 kilomètres, 60 jours pour plus de 3.000 kilomètres.

Cette durée peut être prolongée deux fois de moitié, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du carnet.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares du P.-L.-M, les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte cinq jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à deux jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursion à prix très réduits de Paris à Londres.

Par la gare Saint-Lazare, viâ Rouen, Dieppe e Newhaven

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fera délivrer du 2 novembre 1906 au 24 mars 1907, des billets d'aller et retour pour Londres, valables du vendredi au mardi, aux prix exceptionnels de : 49 fr. 05 en 1re classe ; 37 fr. 80 en 2e classe et 32 fr. 50 en 3e classe.

Les prix très réduits de ces billets faciliteront certainement dans une large mesure, les relations avec Londres aux nombreux voyageurs qui se rendent dans cette ville, par la voie de Rouen, Dieppe et Newhaven, la plus pittoresque et la plus économique.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON A LA MÉDITERRANÉE

La Compagnie vient de publier un album artistique intitulé « Itinéraire illustré : Paris-Lyon-Marseille-la-Côte-d'Azur.

Cet album contient, avec des notices sur les points les plus intéressants situés sur l'itinéraire, de fort jolies illustrations en simili-gravure et dessins à la plume ; cet album est, en outre, orné de panoramas cartographiques, mettant sous les yeux du lecteur, non seulement les villes et localités situées sur la ligne du chemin de fer, mais encore les pays avoisinants dans un rayon fort étendu.

L'album est mis en vente, au prix de 50 centimes l'exemplaire, dans les bibliothèques des principales gares du réseau ; il est envoyé également à domicile sur demande accompagné de 60 centimes en timbres-poste et adressée au service central de l'exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

Jusqu'au 15 mai 1907, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours pour les stations hivernales suivantes : Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël, Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes, le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

CARNAVAL DE NICE

Train spécial à prix réduits (2e et 3e classes), de Paris, de Dijon et de Lyon à Nice.

7 à 15 jours à Nice.

Départ de Paris, le 6 février à 11 h. 55 du matin.
» Dijon, » à 6 h. 20 soir.
» Lyon, » à 11 h. 26 soir.

Prix du voyage, aller et retour :

De Paris à Nice : 2e classe, 90 francs ; 3e classe, 60 francs.

De Dijon à Nice : 2e classe, 64 francs ; 3e classe, 42 francs.

De Lyon à Nice : 2e classe, 50 francs ; 3e classe, 30 francs.

RETOUR : Au gré des voyageurs, par tous les trains ordinaires comportant des voitures de la classe du billet, à partir du 14 février, jusqu'au dernier train de la journée du 22 février.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches publiées par la Compagnie.

UNE BIBLIOTHEQUE D'EDUCATION SOCIALISTE

Toutes les Brochures du Parti

DE 5 JUSQU'A 50 CENTIMES

sont envoyées (en France seulement) par colis de 3 kilos en gare, contre un mandat-poste de **6 FRANCS.**

POUR L'ÉTRANGER : **8 FRANCS** *(les frais de poste étant plus élevés).*

Pour 1 fr. 50 centimes
On reçoit 10 brochures du Parti plus l'**Internationale,** paroles et musique

Pour 0 fr. 75 centimes
On reçoit 7 brochures du Parti plus l'**Internationale,** paroles et musique

CHANSONS SOCIALISTES
A 2 fr. 50 le cent *(franco).*

L'Internationale
Paroles et Musique

La Complainte du Prolétaire
Paroles et Musique

L'Insurgé
Paroles et Musique

La Marche du Premier Mai
Paroles et Musique

Stances Révolutionnaires
Paroles et Musique

Le Programme d'un Candidat bourgeois
Paroles et Musique

Les Coquelicots
Paroles et Musique

Les Propos d'un Rural
Par COMPÈRE-MOREL
Le cent : 6 fr. ; — franco : 6 fr. 60

VIENT DE PARAITRE

L'Evolution économique et la Révolution sociale
Par Ed. VAILLANT
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Le Droit à la Paresse
Par Paul LAFARGUE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

La Loi des Salaires
Par Jules GUESDE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Collectivisme et Révolution
Par Jules GUESDE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Caractères et matériel de la Fonderie Turlot.

Imp. du *SOCIALISTE*
16, rue de la Corderie,

L'Imprimeur-Gérant
DELADEREERE.

FÉDÉRATIONS DU PARTI

Ain : secrét., GRASZ, 3, rue Gardaz, Oyonnax.
Aisne : secrétaire, CHOBEAUX, 29, rue de Crécy, Laon.
Algérie : secrétaire, R. LACOMBE, rue Condorcet, Alger.
Allier : secrétaire, MONTUSÈS, rue de Valmy, Montluçon.
Alpes : secrétaire, Charles ANTIQ, à Ribiers (Hautes-Alpes).
Alpes-Maritimes : secrétaire, G. THELLIER, 12, rue Rostan, Cannes.
Ardennes : secrétaire, A. LAINEL, 47, rue du Moulins, Charleville.
Ariège : secrétaire, Et. CAROL, Pailhès.
Aube : secrétaire, H. CORGERON, 20, rue Champeaux, Troyes.
Aude : secrétaire, FERROUL, maire, Narbonne.
Aveyron : secrétaire, V. MAZARS, place Decazes, Decazeville.
Bouches-du-Rhône : secrétaire, L. BON, 140, rue Sainte, Marseille.
Bretagne : secrétaire, BRUNELLIÈRE, 1, rue Mazagran, Nantes.
Cantal : OLIVIER, 90, aven. de la République, Aurillac.
Charente : secrétaire, MOULINIER, St-Yrieix, près Angoulême.
Charente-Inférieure : secrétaire, ROUX, 48, rue de l'Arsenal, Rochefort.
Cher : secrétaire, Jean COTAN, 6, rue Bourbounoux, Bourges.
Corrèze : secrétaire, E. CHAMBAS, 97, avenue Victor-Hugo, Tulle.
Corse : secrétaire, COSTA, Pila Canale.
Côte-d'Or : secrétaire, BARABANT, 45, rue Montchapet, Dijon.
Creuse : secrétaire, V. COPE, rue de Courtilhe, Guéret.
Dordogne : secrétaire, Paul FAURE, Grignols.
Doubs : secrétaire, BOUGEOT, 34, rue Bersot, Besançon.
Drôme et Ardèche : secrétaire, NADI, place des Cordeliers, Romans.
Eure-et-Loir : secrétaire, PHILIPPEAUX, 8, ruelle Petitpas, Dreux.
Gard : secrétaire, C. SYLVESTRE, Maison du Prolétariat, place de l'Oratoire, Nîmes.
Garonne (Haute-) : secrétaire, B. DESBALS, 2, rue Saint-Dominique, Toulouse.
Gascogne : secrétaire, J. MONTIES, 64, rue Monge, Fleurance (Gers).
Gironde : secrétaires, CAMELLE, 45, quai Deschamps, Bordeaux ; DONDICOL, 13, rue d'Alzon, Bordeaux.
Guyane : secrétaire, E. BOURGAREL, Cayenne.
Hérault : secrétaire, Vincent BÈS, 143, avenue de Bédarieux, Béziers.
Indre : secrétaire, AUCOUTURIER, Déols.
Indre-et-Loire : secrétaire, CRASTE, 65, rue de l'Alma, Tours.
Isère : secrétaire, F. DOGNIN, 5, boulevard Gambetta, Grenoble.
Jura ; secrétaire, H. PONARD, 12, rue de la Poyat, Saint-Claude.
Landes : secrétaire, E. GATUINGT, 8, rue des Barnabites, Dax.
Loire : secrétaire, A. BESSON, 17, rue Denis-Epitalon, Saint-Etienne.
Loire (Haute-) : secrétaire, A. ODRU, 45, avenue de Taulhac, Le Puy.
Loiret : secrétaire, A. CHABIN, 10, rue de Loing, Montargis.
Loir-et-Cher : secrétaire, J. LORRIS, 1, faubourg Saint-Lubin, Vendôme.
Lorraine : secrétaire, LÉCHEVIN, 69, rue des Jardiniers, Nancy.
Lot : secrétaire, F. ANTRAYGUES, rue de Clermont, Figeac.
Lot-et-Garonne : secrétaire, FIEUX, 47, boulevard Scaliger, Agen.
Lozère : secrétaire, DELEUZE, à La Fare, par St-Germain-de-Calberte.
Maine-et-Loire : secrétaire, GROSSEIN, 6, rue du Petit-Mail, Saumur.
Marne : secrétaire, PEROT, 42, rue Charlier, Reims.
Marne (Haute-) : secrétaire, Aug. PARRAT, 27, place du Champ-de-Mars, Chaumont.
Martinique : secrétaire, DEL, rue de la République, Fort-de-France.
Meuse : Secrétaire, A. VISOT, 35, rue de Strasbourg, Ligny-en-Barrois.
Nièvre : secrétaire, BERTHIET, 17, rue du Commerce, Nevers.
Nord : secrétaire, G. DELORY, 147, rue d'Arras, Lille.
Normandie (Basse-) : secrétaire, H. VERGER, 25, rive gauche du Canal, Caen.
Oise : secrétaire, COMPÈRE-MOREL, Breteuil.
Pas-de-Calais : secrétaire, SALEMBIER, 1, boulevard de l'Egalité, Calais.
Puy-de-Dôme : secrétaire, L. PARASSOLS, 38, place de Jaude, Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-) : secrétaire, J.-B. CAZENAVE, à Salies-de-Béarn.
Pyrénées-Orientales : secrétaire, J. MANALT, 6, rue des Augustins, Perpignan.
Rhin (Haut) : secrétaire, G. DREYFUS, 19, avenue du Lycée, Belfort.
Rhône : secrétaire, CUZIN, 16, quai Fulchiron, Lyon.
Saône-et-Loise : secrétaire, RAQUILLET, à Mercurey.
Sarthe : secrétaire, O. HEUZÉ, 2, rue du Greffier, Le Mans.
Savoie : secrétaire, DUMOLLARD, 61, place St-Léger, Chambéry.
Seine : secrétaires, J.-B. LAVAUD, H. LE PAGE, A. BERNARD, 45, rue de Saintonge.
Seine-Inférievre : secrétaire, ENOF, 14, rue de l'Observatoire, Bihorel, près Rouen.
Seine-et-Marne : secrétaire, SOUDRILLE, 100, Grande-Rue, Montereau.
Seine-et-Oise : secrétaire, E. GÉRARD, Livry.
Sèvres (Deux) :- secrétaire, H. DE LA PORTE, Lens, près Niort.
Somme : secrétaire TELLIER, route de Vignacourt, Amiens.
Tarn : secrétaire, J. ROCHÉ, av. de la Gare, Carmaux.
Var : secrétaire, FOURMENT, villa Rocasson, Draguignan.
Vaucluse : secrétaire, E. VIENS, Caromb.
Vendée : secrétaire, L. THIZON, rue Marceau, Les Sables-d'Olonne.
Vienne : secrétaire, GEORGEL, 4, rue des Quatre-Roues, Poitiers.
Vienne (Haute) : secrétaire, A. PRESSEMANE, 6, rue d'Alsace-Lorraine, Limoges.
Vosges : secrétaire, A. PITON, 14, rue Saint-Michel, Epinal.
Yonne : secr., N. BENARD, Thièmes, par Césy.

Catalogue de la Librairie du Parti

16, RUE DE LA CORDERIE, 16, PARIS (3e).

Adresser les Commandes et Mandats au Citoyen Lucien ROLAND, Administrateur-Délégué.

BROCHURES à **5** centimes (**10** cent. *franco*).
(**3** fr. **25** le cent, *franco*.)

Patriotisme et Bourgeoisie, par Lafargue.
Empoisonneurs et empoisonnés, par Dreyfus.
Le Socialisme et la guerre, par le Conseil National.
Le Parti Socialiste Français, sa déclaration.
Le Parti Socialiste et la Politique républicaine, par J. Jaurès.
La Législation ouvrière, par Ed. Vaillant.
Le Travail, par Jean Jaurès.
Les Travailleurs des chemins de fer, par Un Cheminot.
Unité interfédérale et Unité révolutionnaire, par L. Dubreuilh.

BROCHURES à **10** centimes (**15** cent. *franco*).

Règlement du Parti.
Collectivisme et Révolution, par J. Guesde.
La loi des Salaires, par J. Guesde.
Le droit à la paresse, par P. Lafargue.
L'Evolution économique et la Révolution Sociale, par Ed. Vaillant.
Communisme et évolution économique, par P. Lafargue.
L'Internationale et la Patrie, par J. Jaurès.
L'Antipatriotisme, par G. Hervé.
Les Huit Heures à la Chambre, par J. Guesde.
L'Ouvrier et la Patrie, par Marcel Sembat.
Discours d'Amsterdam, Guesde, Bebel, Vaillant.
La Charité chrétienne, par P. Lafargue.
La Mine et les Mineurs, par H. Ghesquière. Préface de G. Delory.
Le Collectivisme, conférence faite à Bruxelles, par J. Guesde.
Propos d'un Rural, par Compère-Morel.
Classe Ouvrière et Socialisme, par M. Cachin.
Le Programme agricole du Parti ouvrier, commenté par Paul Lafargue.
Les Deux Méthodes, conférence Jaurès-Guesde.
Le Programme municipal du P. S. de F., commenté par Bracke, Delory et Landrin.
Quinze mois de lutte à Limoges, par Gaillard.

BROCHURES à **15** centimes (**20** cent. *franco*).

Le Chômage, par Ed. Vaillant.
Causes de la croyance en Dieu, Paul Lafargue.
Cluses! plaidoirie d'Aristide Briand.
Les Accidents du Travail.

BROCHURES à **20** centimes (**25** cent. *franco*).

Socialisme utopique et Socialisme scientifique, par F. Engels.
Ce qu'est le Socialisme, par E. Poisson.
La Question de la Femme, par P. Lafargue.
Le Collectivisme au Collège de France, par Jules Guesde.
Le Programme du Parti Ouvrier, ses considérants et ses articles, commentés et expliqués par Jules Guesde et Paul Lafargue.
Socialisme et Services publics, par J. Guesde.
Idéalisme et Matérialisme dans la conception de l'histoire, conférence Jaurès-Lafargue.
Manifeste au Parti communiste, par Karl Marx et Fr. Engels. Traduit par P. Lafargue.
Suppression de l'armée permanente et des conseils de guerre, par Edouard Vaillant.
La propriété et la Classe ouvrière, par G. Bertrand.

BROCHURES à **25** centimes (**30** cent. *franco*).

Double réponse à MM. de Mun et Deschanel, par Jules Guesde.
Matérialisme scientifique, par C. Novel.
Le Congrès de Commentry, compte rendu.
Le Congrès de Reims, compte rendu.
Onze ans d'histoire socialiste (1889-1900).
Aperçu historique sur le Parti Ouvrier Français.

BROCHURES à **30** centimes (**35** cent. *franco*).

Le Collectivisme, par Gustave Hervé.
Pour le socialisme, arguments, P. Renaudel.
Entretiens socialistes, par L. Deslinières.
La Légende de V. Hugo, par P. Lafargue.
A propos d'Unité, par Karl Marx.

BROCHURES et VOLUMES, prix divers.
à **50** centimes (**60** cent. *franco*).

Salaires, Prix et Profits, par Karl Marx.
Notions élémentaires d'économie marxiste par H. Nivet.
Manuel du Coopérateur, par Lauzel.
Quintessence du Socialisme, par Schaeffle.
Le Syndicalisme allemand, par Albert Thomas.
Le Syndicalisme anglais, par F. Fagnot.
La Question de l'héritage, par Ad. Landry.
Louis Blanc, par L. Tchernoff.
Proudhon, par Hubert Bourgin.
Babeuf La Doctrine des Egaux, par A. Thomas.
Les Impôts, par A. Veber.
La Grève générale, par Etienne Buisson.
Le Colonialisme, par Paul-Louis.
Les Retraites ouvrières, par Georges Fréville
Recueil des Lois ouvrières, par les Syndicats.

A **70** centimes (*franco*).

Politique et Syndicats, par Karl Kautsky, traduction de de C. Polack.
Fini! par Polivanoff.
Les Lois ouvrières, par P. Louis.
En l'an 2000, par Bellamy.
Discussions sur l'unification du Parti, compte rendu sténographique.
Les Chansons socialistes, par Etienne Pédron.

A **1** franc (**1** fr. **15** *franco*).

Les Syndicats de Fonctionnaires, P. Boncour.
Le Congrès d'Amsterdam, compte rendu.
Le Chômage, par F. Fagnot.
Les Nouvelles de Nulle Part, par W. Morris.
Robert Owen, par Ed. Dolléans.
Souvenirs, par W. Liebknecht.
Les Congrès ouvriers et socialistes, par Blum.
La Manifestation internationale du 1er Mai, par le Bureau socialiste international.
L'Armée aux grèves, par le lieutenant Z.
Le Socialisme sociétaire, par Ch. Fourier.
Le Socialisme moderne, par J.-B. Séverac.
Cent chansons nouvelles, par J.-B. Clément.
Origine de l'Homme, par Haeckel.

A **1** fr. **50** (*franco*).

Quatre pamphlets, par P. Lafargue.
Les Trusts américains, par P. Lafargue.
Le Collectivisme, par E. Vandervelde.
La Vie de Jésus, par Renan.

A **1** fr. **50** (**1** fr. **70** *franco*).

Manuel du Conseiller municipal, par Dreyfus.

A **2** franc (*plus le port*).

La lutte des classes en France en 1789, par Karl Kautsky. *Port*, 10 centimes.
Histoire de France, par Hervé. *Port*, 25 cent.
La Commune de Paris, par Karl Marx. *Port*, 10 centimes.
Cabet et son œuvre, par F. Bonnaud. *Port*, 15 centimes.
Force et Matière, par Buchner. *Port*, 20 cent.
Les Enigmes de l'Univers, par Haeckel. *Port*, 20 centimes.

A **2** fr. **50** (**2** fr. **25** *franco*).

Les Grèves en France, par Jules Uhry.
Religion, Philosophie, Socialisme, par Fr. Engels. Traduction de Paul et Laura Lafargue.
Parlementarisme et Socialisme, par Kautsky.
Révolution et contre-révolution, par Karl Marx. Traduction de Laura Lafargue.
La Question agraire en Belgique, par Vandervelde.
Socialisme et Philosophie, par Labriola.

A **3** francs (**3** fr. **25** *franco*).

Le Socialisme au jour le jour, par J. Guesde.
Etat, Politique et Morale de classe, J. Guesde.
La Grève générale et le Socialisme, par Hubert Lagardelle.
La Coopération en Grande-Bretagne, par B. Potter-Webb.
Enquête sur la question sociale, par J. Huret.
La Commune, par P. et V. Margueritte.
Misère de la Philosophie, par Karl Marx.
La Possession communale du sol, par Tchernichewski.
La Philosophie de l'Histoire, par C. Rappoport.
Critique de l'économie politique, par Karl Marx.
La lutte des classes en France. Le 18 Brumaire, par Karl Marx.
Les Origines de la Société, par Fr. Engels.
Origine et évolution de la propriété, Lafargue.
Discours et Pamphlets, par F. Lassalle.
Capital et Travail, par F. Lassalle.
Leur Patrie, par G. Hervé.
Instruction civique, par G. Hervé.
Introduction à l'Economie moderne, par Sorel.
Le Socialisme en Belgique, par Destrée et Vandervelde.
Socialisme et Agriculture, par Gatti.
L'Entr'aide, par Pierre Kropotkine.
La Cité future, par Tarbouriech.
Essai sur la propriété, par E. Tarbouriech.
La Vie d'un simple, par E. Guillaumin.
La Guerre économique, par Paul-Louis.
Histoire du Socialisme français, par Paul-Louis.
Les Etapes du Socialisme, par Paul-Louis.
L'Avenir du Socialisme, par Paul-Louis.
Histoire du Mouvement syndical en France, par Paul Louis.
La Représentation proportionnelle et les Partis politiques, par P.-G. La Chesnais.
La Religion, par L. Feuerbach.
L'Essence du Christianisme, par L. Feuerbach
Le Marxisme, par Karl Kautsky.
Principes socialistes, par G. Deville,
Le Capital de Karl Marx, par G. Deville.
Essai sur la Conception matérialiste de l'Histoire, par Labriola.
La Ruine du Monde antique, par Sorel.
L'Enfermé, par G. Geffroy.
Autour d'une Vie (mémoires), par Kropotkine
Congrès socialiste tenu Salle Japy.
Congrès socialiste tenu Salle Wagram.
Le Peuple du XXe siècle, par U. Gohier.
La Commune, par Louise Michel.
La Contre-Révolution russe, par Séménoff.
Histoire des Bourses du Travail, par Pelloutier
La Vie ouvrière en France, par Pelloutier.
Le Procès des Communistes, par Karl Marx.
Jugements du Président Magnaud. — Le Droit des Travailleurs.
L'Etat Socialiste, par Anton Menger.
L'Athéisme, par Le Dantec.
Le Socialisme, par N. Colajanni.

A **4** fr. **50** *franco.*

Quatre ans de lutte de classe à la Chambre (1893-1898), par Jules Guesde.
Histoire du Travail et des Travailleurs, par P. Brizon.
Application du Collectivisme, par Deslinières.
La Politique agraire du Parti socialiste, par Karl Kautsky.
Socialisme et Science positive, par Enrico Ferri.

A **7** francs (**7** fr. **60** *franco*).

La Question agraire, par Karl Kautsky.
L'Ouvrier devant l'Etat, par Paul-Louis.

HISTOIRE SOCIALISTE 1897-1900

La Constituante, par J. Jaurès (franco).			10 »
La Législative	—	—	7 50
La Convention (t. I)	—	—	10 »
La Convention (t. II)	—	—	12 50
Thermidor et Directoire, par G. Deville.			7 50
Consulat et Empire, par Brousse-Turot.			7 50
La Restauration, par Viviani.			3 »
Le Règne de Louis-Philippe, par Fournière			7 50
La République de 1848, par G. Renard. .			5 »

AVIS IMPORTANT — *Les Prix indiqués pour l'affranchissement sont pour l'intérieur du pays. Pour* L'ÉTRANGER, **DOUBLER** *le prix de l'affranchissement.* — **AVIS IMPORTANT**

LA LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE

étant la SEULE MAISON appartenant au Parti et qui consacre TOUS SES BÉNÉFICES à la propagande, il est du devoir des Militants de s'y fournir exclusivement. — La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE fournit tous les Volumes autres que ceux marqués sur son Catalogue, elle fait des remises variant de 10 à 20 °/o sur les Prix forts pour les Volumes pris par Commande d'au moins 10 francs et de 20 à 50 °/o sur les Brochures prises PAR CENT DE CHAQUE TITRE.